

NOTE SUR DES CAS DE TORTURE ET LES DETENTIONS EN GRECE

Nous présentons ci-après une liste de personnes torturées, selon des informations qui nous sont parvenues de sources sérieuses. Nous ne sommes pas autorisés à rendre leurs noms publics, en raison du danger pour elles de subir à nouveau un même traitement. On ne doit donc faire usage de cette note qu'avec une très grande précaution.

- A. Personnes torturées par la Gendarmerie des faubourgs d'Athènes:
- 1) MATHIAS MURIVAKIS, ancien président de l'ONGC etc (Organisation du Sentier). Torturé du 12 au 30 juin 1967, dans les sous-sols de la Sûreté à Néa Louza. Torture principal le lieutenant de Gendarmerie BOUMIS.
 - 2) GERASIMOS, ancien secrétaire de l'ADIN (Association de Jeunesse du Centre) de Saint Demetrios. Torturé à Héliopolis.
 - 3) COURETIS, président quatre jours (14-18 juin) torturé également à la Sûreté d'Héliopolis.
 - 4) THEODIS, membre de l'ADIN de Néa Psychico, âgé de 18 ans. Torturé à Néon Psychicon. Principal tortureur le lieutenant de gendarmerie FAYIOPoulos.
 - 5) YANNIS POUKLIKIS, membre du Comité Départemental de l'ADIN de l'île. Torturé à la Sûreté de Néon Psychicon et à Marousi.
 - 6) ANASTASIOS, membre du Comité Départemental de l'ADIN d'Athènes. Brutalement battu à la Sûreté de Néon Psychicon et de Néa Louza.
 - 7) THEODIS, membre du Comité Central de l'ADIN. Torturé de même.
 - 8) MEASOURIAS, secrétaire de l'ADIN d'Héliopolis. Brutalement battu à la Sûreté d'Héliopolis.
- B. Personnes torturées par la Sûreté d'Athènes:
- À l'encontre des sources "primitives" utilisées par la Gendarmerie, la Sûreté d'Athènes emploie des méthodes scientifiques.
- Les noms des personnes torturées se trouvent:
- 1) Anastassios MOUSTAKIS, arrêté sur l'Aéroport, en flagrant délit d'essayer d'y planter un drapeau avec l'inscription "Vive la Démocratie". Il fut torturé du 12 au 20 août. Le 20 septembre il fut conduit à la prison de Korydallos et de là à l'hôpital. Torture principal le sous-lieutenant de police KARAVANTIS.
 - 2) Georges HANDELIS, membre du Comité des lithographes d'Athènes. Torturé pendant 10 jours, il fut conduit à l'hôpital vers la fin d'octobre. Torture principal KARAVANTIS.
 - 3) le couple (français) SIMONNETI. On fit subir des traitements avilissants à la femme devant son fiancé, pour faire parler celui-ci.
 - 4) les étudiants cyriliotes DIMIRIOLU et HAVRIDOUKIS.
- C. Personnes torturées dans le Camp des LOK (équivalent des chasseurs alpins, à Ploegnon).
- Plusieurs personnes sont portées comme y ayant été torturées, parmi lesquelles Nicolas PAPADOPOULOS, Georges TSAMIS et Nicolas PALAIOYANNIS.
- D. Un ex-gradé "GELIS"
- L'affaire de la torture de NOTARAS et des autres membres de l'Organisation "Défense Démocratique" est bien connue.

Il est évident que la vérification de chaque cas est excessivement difficile. Les victimes ont peur que les autorités ne les soumettent de nouveau à un même traitement, les docteurs, -libres ou détenus-, craignent aussi des traitements analogues. Dans les différents procès, à Athènes, des accusations positives de tortures ont été formées. Mais personne n'est venu pour investiguer ces questions.

En tous cas personne n'a été puni jusqu'ici pour avoir infligé de mauvais traitements. S'il ne s'était agi que de cas isolés d'exces de zèle d'agents subalternes, le Gouvernement de la Junte n'aurait éprouvé aucune difficulté pour imposer des sanctions contre les responsables. Au contraire, cela eut été dans son intérêt de le faire. Or n'oublions pas que même dans l'Allemagne naziste ce n'est qu'après la chute du régime qu'on a acquis les preuves de ce qui se passait dans les camps de concentration etc. Jusqu'à ce moment, les gens "sages" parlaient de propagande, d'exagérations ou même de suicides.

Il faut ajouter que le chiffre de 2.300 déportés, se réfère seulement à ceux des camps de Léros et de Yarcos, où se trouvent les adhérents de l'extrême gauche. La Junte laisse dans l'ombre le chiffre des détenus dans d'autres îles ou villes de province où, entre autres, sont détenus les membres du parti du Centre, tels les députés, candidats aux élections, membres des Comités d'organisation du parti etc.

On ignore également le chiffre exact sur les personnes condamnées par les Cours martiales dans tout le pays.

Athènes le 27 avril 1968.

